



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Reunion : logement

Question écrite n° 50453

#### Texte de la question

M Alexis Pota attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace sur les difficultés que rencontrent la commune de Saint-Paul pour obtenir de la direction départementale de l'équipement, l'inscription de ses différents programmes de logements sociaux au titre de la ligne budgétaire unique. Cette situation est d'autant plus injuste que cette commune a engagé depuis plusieurs années un vaste programme d'aménagement concerté et dispose depuis peu d'un plan local de l'habitat. La solution consisterait à mettre en oeuvre une convention ville/habitat avec l'Etat, permettant ainsi de formaliser sur les années à venir les participations de chaque partenaire sur un programme de logements et d'équipements publics. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il envisage de prendre pour une meilleure organisation de ce territoire communal.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La politique de l'habitat menée par l'Etat dans le département de la Reunion a permis d'engager de nombreuses actions sur la commune de Saint-Paul, en particulier les opérations de resorption d'habitat insalubre de Flamboyants et de Grande-Fontaine, le chantier école de Bernica, le programme local de l'habitat, mais aussi une part importante de la programmation annuelle des logements sociaux. C'est ainsi qu'en 1991 508 logements ont été programmés et que 520 sont prévus au titre de l'année 1992, représentant chaque année plus de 10 p 100 de la programmation de la Reunion. L'importance de ces actions et la volonté communale justifient que soit engagée avec les différents partenaires une démarche contractuelle permettant de traiter l'ensemble des problèmes d'une commune très étendue, déjà marquée par une dispersion importante de l'habitat. A cette fin, les services de l'Etat du département de la Reunion sont à la disposition de la commune pour formaliser les modalités de mise en oeuvre d'une telle démarche.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pota Alexis](#)

**Circonscription :** - Non-Inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50453

**Rubrique :** Dom-tom

**Ministère interrogé :** équipement, logement, du transport et espace

**Ministère attributaire :** équipement, logement, du transport et espace

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 1991, page 4753